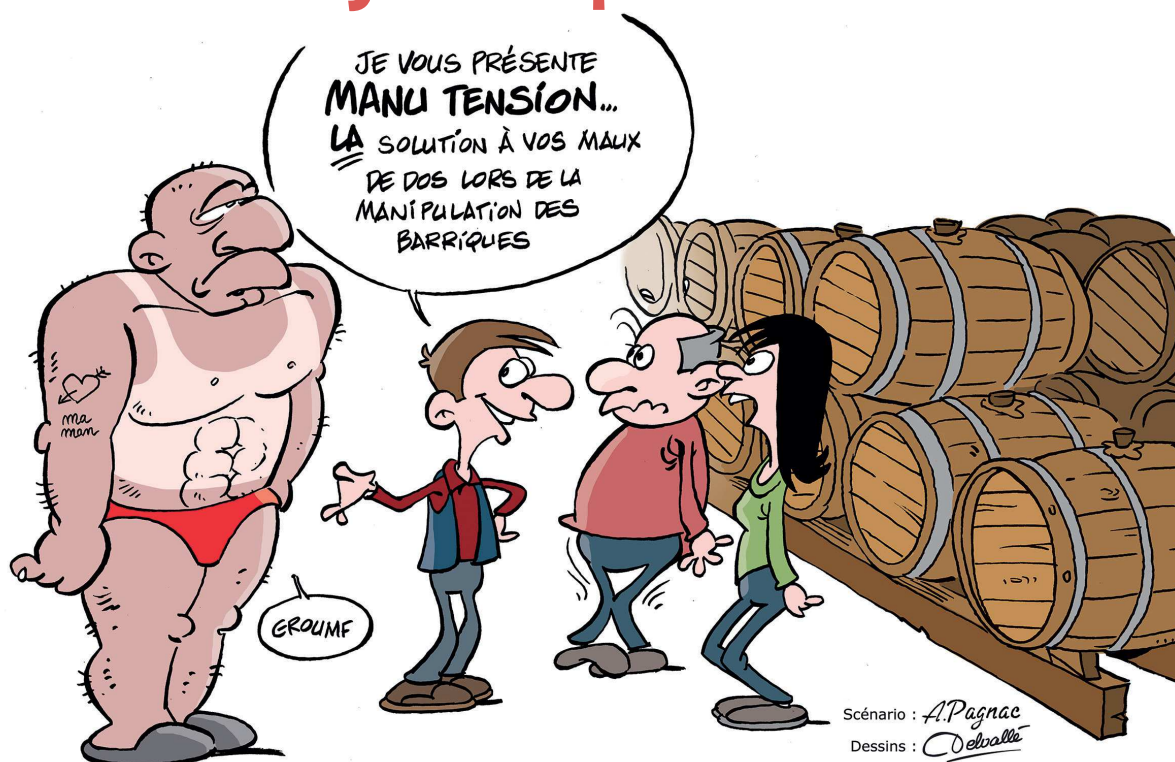




Une initiative de la MSA

L'équipe du Château Gironde vous propose d'aborder chaque mois, de manière humoristique certaines thématiques liées au management. Loin de vouloir donner des leçons, ces illustrations ont pour vocation d'apporter des éléments de réflexion sur la mission managériale des employeurs et les relations au sein de l'entreprise. Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait totalement fortuite.

Donner des moyens adaptés



Pour travailler, les collaborateurs ont besoin de moyens efficaces et utiles, qu'on pourrait scinder en 3 catégories :

- **Les moyens techniques**, qui comportent notamment les installations/ locaux et leur aménagement (fonctionnalité, sécurité), les process mis en place (utilisation de matériels, vérifications périodiques, maintenance, etc.), la maîtrise de l'environnement de travail (bruit, ambiances thermiques, éclairage, etc.), ainsi que les équipements de travail et de protection (outils, engins, machines, moyens d'accès, EPI...), ou encore les produits utilisés par exemple. Ces moyens doivent être adaptés aux tâches à réaliser, et adaptables aux collaborateurs dans la mesure du possible car l'individu

« moyen » et « constant » n'existe pas. En effet, nous avons toutes et tous une morphologie différente, et nous vivons des variations de vigilance au cours d'une même journée par exemple.

- **Les moyens organisationnels**, qui concernent la planification des tâches, les méthodes choisies, les cadences, le niveau d'exigence souhaité, l'implication des collaborateurs dans les projets, les latitudes décisionnelles possibles, les procédures nécessaires, l'anticipation des dysfonctionnements, etc.

- **Les moyens dits « humains »**, qui regroupent tout ce qui a trait aux relations et aux interactions : un effectif en cohérence avec le travail à réaliser, la mise en place d'une communication collective et

individuelle, l'accompagnement des compétences (formations, tutorat, responsabilisation...), le sens donné aux actions, l'instauration de règles de vie partagées par tous et utiles au travail, la cohésion d'équipe (confiance, ambiance...), la reconnaissance témoignée, etc.

En fonction de la situation et de l'autonomie de ses collaborateurs, un manager aura intérêt à les impliquer dans le choix des moyens qui les concernent, afin d'obtenir leur adhésion et d'acter des décisions qui pourront véritablement être mises en application sur le terrain.

Intéressés par une formation en management? Contactez l'équipe Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde au 05 56 01 97 71

François MARQUE, formateur en management



Alexis PAGNAC, conseiller en prévention MSA Gironde

